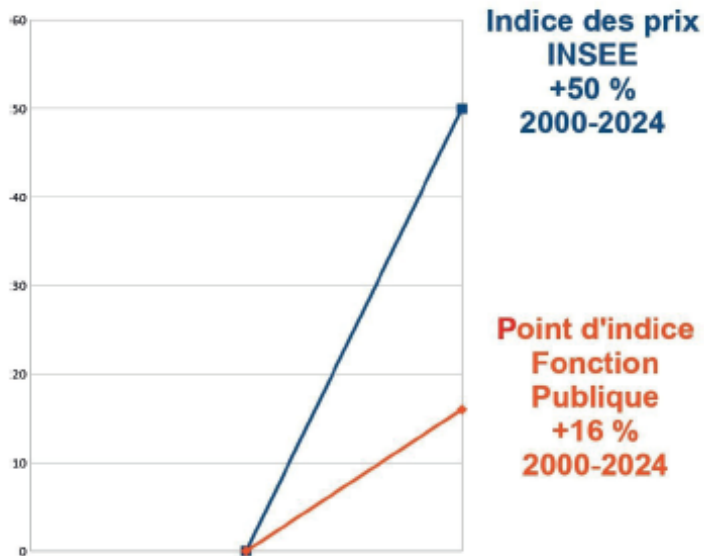


FONCTION PUBLIQUE D'ETAT, HOSPITALIERE ET TERRITORIALE : URGENCE SALAIRES !

MANIFESTATION LE 19 MARS A LYON
11H PLACE JEAN MACE

Urgence face à l'inflation

Pour rattraper la perte de pouvoir d'achat que nous avons subie, il est urgent que le point d'indice soit porté à 6 € et d'indexer les salaires sur l'inflation. Cette mesure de justice profiterait à tous les agent.es publiques, fonctionnaires et non-titulaires. Cet argent n'est pas perdu ! Il serait réinjecté dans l'économie du pays, tandis que le surplus de cotisations généré réalimenterait les régimes de sécurité sociale et de retraite !



Le gouvernement a déjà acté 10 milliards d'économies dans les budgets de l'État. Quelle conséquences pour les agents ?

- suppression de postes et absence de recrutement dans des services publics déjà en sous-effectifs
- renforcement des inégalités salariales femmes hommes
- précarisation renforcée des agent.es
- baisse du pouvoir d'achat pour les agents.es

Moins 10 milliards d'euros : Quelles conséquences pour les usagers ?

- 1 600 postes d'inspecteurs du travail supprimés
- ATSEM partagées sur plusieurs classes
- 2 milliards en moins pour la transition écologique
- plus de 6 000 postes supprimés dans l'Education Nationale
- baisse des subventions pour les associations
- délais de traitement rallongés des dossiers

MASTER CLASS «DÉZINGAGE DU SERVICE PUBLIC»



AGENDA SOCIAL EN PANNE

Des élu.e.s CGT engagé.e.s pour que
l'exécutif métropolitain soutienne le
pouvoir d'achat en augmentant le régime
indemnitare !

Les revendications portées par la CGT

Les primes : les mêmes pour tous les agents !

---) **Prime de fin d'année : STOP à l'inégalité de traitement, la convergence s'impose!**

La CGT revendique le bénéfice de la prime annuelle de fin d'année pour l'ensemble des agents de la Métropole, avec les mêmes montants et modalités de versement que celles déjà en place pour les agents recrutés par le Grand-Lyon avant 2015.

---) **Prime d'intéressement à la performance collective des services : pour un doublement !**

Demande du doublement du montant de la prime d'intéressement jusqu'au maximum permis par le décret, soit 600 € / an par agent.

---) **Complément indemnitaire annuel (CIA) : pour tous !**

Demande d'attribution du CIA pour tous sur la base de chantiers collectifs, et non pas « à la tête » de l'agent...

Le régime indemnitaire : pour une revalorisation !

2024 et toujours aucune revalorisation du régime indemnitaire !

---) Revalorisation de l'ensemble des régimes indemnitaires de grade pour parvenir à une équité de traitement des agents quelle que soit leur filière.

---) Défense de l'augmentation du régime indemnitaire de grade significatif lors des avancements de grade et d'échelon pour tous ;

---) Un régime Indemnitaire de Fonction (RIF) pour tous les agents et reconnaissance du management fonctionnel, de projet, transversal et de l'expertise.

Un déroulement de carrière linéaire, valorisant les compétences !

---) **Avancements de grade** : ratios à 100 % sans critères « maison » (la Métropole a été condamnée par le Tribunal administratif) Les ratios actuels sont démotivants pour les agents.

---) Demande d'application des textes réglementaires.

Des conditions de travail à hauteur des ambitions du plan de mandat de l'Exécutif !

Des conditions matérielles de travail optimales pour tous !

---) Suppression du flex-office : un bureau, un ordinateur avec des logiciels adaptés, un téléphone, des véhicules de service pour assurer les missions entre le domicile et les lieux de mission.

Télétravail : des indemnités aux oubliettes ?

---) Tickets restaurant pour tous les jours de télétravail, une indemnité forfaitaire d'installation (jusqu'à 120 €) et journalière 2.88 € / jour de télétravail ainsi que l'attribution de tickets restaurant sur les sites n'ayant pas restauration collective sur place.

Bulletin de syndicalisation : Nom : Prénom : Mail :
Téléphone : Service : Filière :

Nous contacter : CGT Ufict Métropole de Lyon

cgt.ufict.metropole@grandlyon.com // <http://cgt-metropolede lyon.reference-syndicale.fr/>